TITRE PROFESSIONNEL « ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES »

Titre de niveau 3 délivré par le Ministère chargé de l'Emploi

95 %

DE TAUX D'INSERTION
EN SORTIE DE FORMATION

L'ADVF intervient ponctuellement ou régulièrement pour faciliter la vie quotidienne de personnes dites « fragilisées » comme les personnes âgées, malades ou handicapées, de familles avec de jeunes enfants ou tout simplement de toute personne qui les sollicite.
Cela se traduit par des services tels que l'entretien de leur cadre de vie et l'entretien du linge.

L'assistant de vie doit :

- Avoir de fortes capacités relationnelles et de l'écoute,
- Être réactif et dynamique, savoir prendre des initiatives,
- Avoir une excellente connaissance des différents publics et des pathologies liées au vieillissement et au handicap,
- Être autonome pour intervenir seul au domicile et organiser son travail en fonction des publics et des situations,
- Savoir les limites de sa compétence,
- Savoir communiquer et travailler en équipe,
- Avoir une bonne condition physique,
- Savoir s'adapter.

Durée du parcours de formation

- Nombre d'heures en centre : 385*

** durée prévisionnelle, un positionnement pédagogique est toujours réalisé en amont.*

Public concerné

• Demandeur d'emploi / Salarié

Prérequis

• Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
• Avoir valider son projet professionnel
• Avoir satisfait aux tests d'entrée en formation (test écrit et entretien individuel)

Modalités d'accès

• Entretien individuel / positionnement pédagogique
• Test écrit

Effectifs

• Minimal : 8 stagiaires—Maximal : 20 stagiaires

L'établissement est entièrement accessible pour les personnes à mobilité réduite.
Nous contacter pour tout autre aménagement spécifique selon la nature du handicap.

RNCP
4821

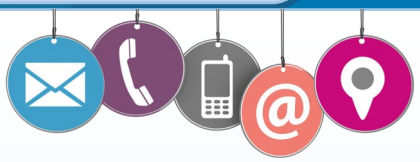

Lieu de l'action

MFR La Saillerie—2 rue Pilastre 49100 ANGERS
Tramway : Ligne A—Arrêt « Berges de Maine »
Bus : Ligne 10—Arrêt « Place Ney »

Coordonnées

☎ 02 41 21 14 31
mfr.la-saillerie@mfr.asso.fr
www.lasaillerie.org
Responsable de l'action : DOUILLARD Maud—Directrice
Responsable pédagogique : PASSELANDE Isabelle—Formatrice
Responsable administrative : BERTHELOT Fiona—Assistante de formation

Devis sur demande au 02 41 21 14 31 ou par mail à l'adresse mfr.la-saillerie@mfr.asso.fr

Objectifs de l'action

Cette formation permet de préparer le candidat à obtenir le titre professionnel ADVF, délivré par la DIRECCTE de Maine-et-Loire (soit par bloc de Compétences, soit sur un parcours complet).
A partir de l'expérience, du potentiel relationnel, de la motivation et des intérêts des personnes en formation, le but est de développer des compétences au service des personnes accompagnées.
Ainsi la formation vise à :

- Développer des capacités d'écoute et d'analyse des besoins des personnes afin de créer des liens entre les différents aidants, naturels et professionnels, pour améliorer l'accompagnement.
- Développer des compétences techniques afin de répondre aux besoins quotidiens de la personne et en prévenant les risques professionnels à domicile.
- Développer des capacités à assurer un lien entre la personne et son environnement social.

Contenu de la formation

CCP1 – Entretenir le linge et le logement d'un particulier
Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier.
Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

CCP 2 - Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage.
Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne.
Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.
Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.

CCP3—Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile
Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants.
Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants.
Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités.
Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

Émargements par demi-journée par les stagiaires et les formateurs

Attestation de fin de formation

Modalités d'évaluation

Tout au long du parcours de formation, le stagiaire sera évalué par les formateurs. Ces évaluations sont formalisées dans un livret d'évaluation en cours de formation qui est consultable par le jury final.

Chaque CCP fait l'objet d'évaluations par le biais de mises en situation et d'entretiens :

- Rédaction d'un dossier professionnel
- Mise en situation en présence d'un binôme de jurys professionnels
- Entretien technique
- Entretien final

Nos +

- Accompagnement individualisé
- Enseignements dispensés par des professionnels qualifiés
- Salles techniques habilitées par la DIRECCTE
- Fort partenariat avec les employeurs du secteur
- Excellente connaissance du secteur d'activité
- Evaluation quotidienne de l'action (tour de table…), en milieu de formation (bilan individuel et collectif), en fin de Formation, ainsi qu'à 6 et 12 mois après la sortie.

Modalités pédagogiques

Notre pédagogie se base sur les principes de la pédagogie active.
Ainsi, nos formateurs alternent entre :

- Différentes techniques pédagogiques (jeux de rôle, mises en situation, étude de cas, échanges de pratiques, supports vidéos, sorties…)
- Des organisations de travail différentes (en groupe, sous-groupe, en individuel…)
- Multimodalités pédagogiques